

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES NON AYANT-DROIT - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Cadre réservé à l'administration	<p>→ Formulaire à retourner rempli à l'adresse au verso</p> <p>→ Règlement par chèque à l'ordre de la régie transports 51</p> <p>→ Photo d'identité à fournir Si la photo n'est pas jointe à la fiche d'inscription, le dossier sera rejeté</p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Un dossier incomplet ou parvenu hors délais ne garantit pas la délivrance d'une carte de transport pour la rentrée scolaire</p>	<p>DATE LIMITE DE DÉPÔT</p> <h3 style="margin: 0;">5 JUILLET 2024</h3> <p>MONTANT À PAYER</p> <p>NON AYANT DROIT : 168 €/AN</p>
N° de dossier		
Saisi le :		

Inscription possible en ligne sur www.fluograndest.fr



J'achète une carte Fluo (1€ / an) en complément de ma carte de transport scolaire, pour voyager gratuitement sur l'ensemble des réseaux cars Fluo de 8h15 à 15h30 et à partir de 18h00 et pendant les vacances scolaires. Cette carte permet également de bénéficier de 50% de réduction sur les trajets en cars ou trains TER de la SNCF.

Le titre de transport scolaire est attribué et valable pour une année scolaire complète. Sa non utilisation ne donnera lieu à aucun remboursement ou annulation.

L'ÉLÈVE

Nom* : Prénom* : Sexe* : M F

Adresse ** :

Date de naissance* :/...../..... Tél portable* :

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Père Mère Autre (à préciser)

Nom* : Prénom* :

Adresse * :

Date de naissance* :/...../..... Tél.(1) : Tél portable (1)* :

E-mail (1)* :

(1) En communiquant mon e-mail et mes numéros de téléphone, j'autorise la **Région Grand Est** à utiliser ces supports pour m'informer et m'avertir uniquement en cas d'incident. J'autorise aussi l'envoi de SMS d'information "Transports Scolaires" à mon enfant sur son téléphone portable.

ENFANT EN GARDE ALTERNÉE UNE SEMAINE SUR DEUX Oui Non

Faire deux demandes et nous transmettre les deux dossiers dans la même enveloppe avec un seul paiement

POUR LE DEUXIÈME PARENT Père Mère (indiquer impérativement les nom, prénom, adresse)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date de naissance* :/...../..... Tél.(1) : Tél portable (1)* :

E-mail (1)* :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 2024/2025 (Cocher la case correspondante et préciser la spécialité, l'option, la filière)

Établissement :

Qualité : Externe Demi-pensionnaire Interne

Si ce n'est pas l'établissement de secteur, en préciser la raison :

- Ecole rattachée au domicile de la nourrice, des grands-parents, etc...
- Établissement sur le lieu de travail des parents
- Option(s) non enseignée(s) dans l'établissement de secteur - à préciser en toutes lettres et joindre un justificatif de l'établissement précisant cette option :
- Choix personnel
- Autre motif, à préciser :

Classe

- Maternelle
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- 6^{ème}
- 5^{ème}
- 4^{ème}
- 3^{ème}
- SEGPA
- 3^{ème} PREPA METIER
- ULIS
- SECONDE
- PREMIERE
- TERMINALE
- BAC GENERAL
- BAC TECHNOLOGIQUE
- BAC PROFESSIONNEL
- CAP
- CFA

* champs obligatoires

** adresse à indiquer : pour un élève mineur celle du représentant légal, pour un élève majeur, celle de l'élève.

*** Ces usagers peuvent être admis dans les transports scolaires de la Région, dans la limite des places disponibles et à condition de disposer d'un titre de transport : billets à 1€ le trajet/plein tarif directement auprès du conducteur ou abonnement annuel à 244€. Pour souscrire cet abonnement : veuillez compléter cet imprimé et le retourner à l'adresse indiquée avec votre règlement

MOYEN DE TRANSPORT UTILISÉ

CAR

⇒ **Point de montée** : Commune :

Nom de l'arrêt (ou adresse) :

⇒ **Point de descente** : Commune de l'établissement :

SUITES DONNÉES A VOTRE DEMANDE

L'élève utilisera le car :

- ⇒ Il recevra une carte de transport valable uniquement pour l'année scolaire 2024/2025 par l'intermédiaire de son établissement ou directement à domicile. Cette carte devra impérativement être présentée au conducteur à chaque montée dans le véhicule. Dans le cas contraire, l'élève pourra se voir refuser l'accès au car.

L'élève utilisera le train :

- ⇒ Après instruction du dossier par le service Transports, la carte sera éditée et envoyée par la SNCF directement à votre domicile. Vous devrez alors l'activer sur une borne TER Fluo disponible en gare avant la première utilisation.



La Région Grand-Est se réserve le droit de modifier les conditions d'attribution des cartes de transport, sans préavis. L'envoi de ce document, accompagné de son règlement sera traité par le Service Transports et ne signifie pas l'acceptation définitive de votre demande.

« La Région Grand Est met en œuvre un traitement informatique de données à caractère personnel destiné à gérer l'inscription et l'utilisation des transports scolaires et/ou interurbains. Ce traitement permet le suivi de votre demande, de votre dossier après son acceptation et son éventuel renouvellement.

Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée deux années après son examen. Les éléments qui attestent du bénéfice de la prestation de transport scolaire et/ou interurbains sont conservés dix ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la « Direction des transports et de la mobilité - Région Grand Est - 1, place Adrien Zeller - 67070 STRASBOURG Cedex » ou par le formulaire de contact du délégué de la Région Grand Est :

<https://www.grandest.fr/donnees-personnelles>

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

Je soussigné(e)

certifie avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires disponible sur www.fluograndest.fr

J'atteste aussi l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

Signature du représentant légal

Toute correspondance doit être adressée à :

Maison de la Région de Châlons-en-Champagne
Service Transports
5 rue de Jéricho - CS 70441
51037 Châlons-en-Champagne cedex

Date limite de retour : 5 juillet 2024

Passé ce délai, le Service Transports ne garantit pas la délivrance de la carte pour la rentrée.

Maison de la Région de Châlons-en-Champagne - Service Transports

Tél. 03.26.70.77.60 - e-mail : abonscol51@grandest.fr

Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00